

Résumé

Le présent rapport fait état des principales priorités et actions stratégiques dont il a été discuté lors d'une récente table ronde sur le rôle du Canada dans le domaine de la consolidation de la paix. La période de consolidation, c'est-à-dire de reconstruction et de réhabilitation après les conflits, représente une étape distincte dans la vie des sociétés à peine sorties d'un conflit interne et doit, à ce titre, faire l'objet d'initiatives axées sur les circonstances propres à chaque cas. En effet, il est essentiel que la reconstruction réponde aux *besoins humains fondamentaux de sécurité* des sociétés déchirées par la guerre, et ce, de façon *autosoutenue*. Pour cela, il faut que les donateurs appuient le renforcement des capacités locales, en particulier au niveau de la société civile, de manière à étayer les structures de participation propres au gouvernement démocratique. Il importe tout spécialement de favoriser l'autosuffisance chez les acteurs de la scène locale. Pour être à la fois opportune et efficace, l'aide doit être apportée dès l'ouverture des négociations pour mettre fin au conflit et dès la cessation des hostilités armées. Des cas comme celui du Rwanda montrent que les efforts de consolidation de la paix doivent être à la fois précoces et englobants, de façon à assurer la stabilité politique et l'ordre social. La participation de la population à un processus politique représentatif, la présence d'autorités crédibles pour le maintien de l'ordre public, la reconstruction économique et sociale et la protection des droits de la personne sont autant d'éléments considérés comme prioritaires à cet égard. L'enchaînement des diverses étapes du processus de paix montre à quel moment il y a lieu d'intervenir sur ces points et autres priorités. D'autre part, la mise en oeuvre des mesures institutionnelles passe par une coopération et une coordination accrues entre les organismes donateurs, les gouvernements et les ONG. Afin de maximaliser leur efficacité, les donateurs doivent déterminer les avantages relatifs, décider de la division du travail et établir des cadres stratégiques souples avant toute intervention. Mais, s'il est essentiel que les acteurs internationaux coordonnent leurs politiques et leurs opérations de consolidation de la paix, il reste que les solutions ne peuvent être imposées de l'extérieur et qu'elles doivent plutôt résulter d'une collaboration entre les acteurs locaux du conflit. La consolidation ne sera durable que si elle fait appel aux ressources et aux initiatives locales. Pour que les engagements internationaux se traduisent par des succès sur le terrain, toutes les ressources nécessaires doivent se mobiliser pour appuyer l'effort de reconstruction. Enfin, certaines idées sont avancées quant aux recherches et aux actions à entreprendre pour que la consolidation de la paix débouche sur des initiatives stratégiques à la fois efficaces, rentables et durables.